

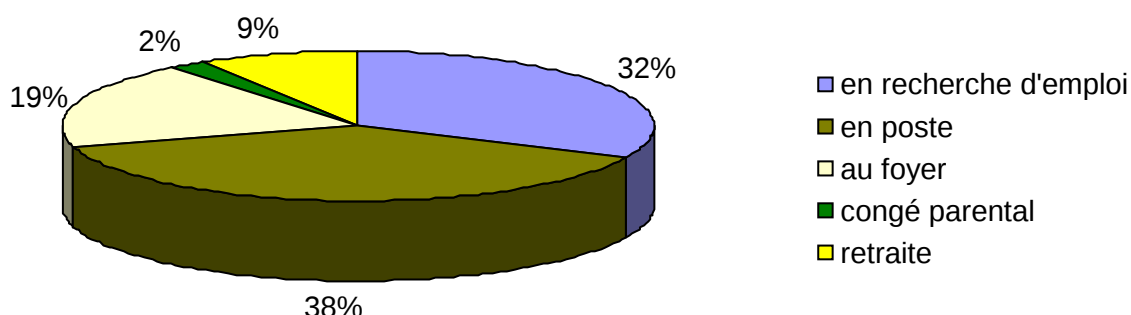
Les utilisateurs du Passeport Bénévole : tous les profils de bénévoles sont concernés

Le Passeport Bénévole a été lancé en octobre 2007, avec pour objectif de toucher toutes les catégories de bénévoles : jeunes, actifs, retraités, demandeurs d'emploi, personnes au foyer ou en congé parental... Tous ont besoin d'une traçabilité de leur parcours bénévole, qu'ils souhaitent utiliser cette trace comme seule reconnaissance de leur expérience, ou qu'ils projettent de la mettre en valeur dans leur vie professionnelle.

Au bout d'un an, qui s'en est saisi réellement : quelles tranches d'âges ? Quelles situations professionnelles ? Quel niveau de formation ?

- Une légère majorité de femmes : 56% contre 44% d'hommes
- Une répartition plutôt homogène selon les niveaux :
 - o 29% niveau BEP/CAP
 - o 17% niveau BAC
 - o 31% niveau BAC +2/3
 - o 21% niveau BAC +4 et plus
- Pour ce qui est du statut professionnel, le constat est plus net :
 - o le Passeport Bénévole **intéresse davantage les bénévoles qui sont dans l'emploi ou en recherche (70%)** que les personnes au foyer ou à la retraite.
 - o Néanmoins, **9% des répondants sont à la retraite**, et ressentent donc le Passeport Bénévole comme un outil de reconnaissance de leur expérience bénévole.
 - o Autre constat intéressant, parmi les bénévoles en activité, les salariés sont davantage intéressés par le Passeport Bénévole (38%) que les demandeurs d'emploi (32%) : il n'est donc pas particulièrement utilisé par des bénévoles qui, du fait de leur recherche d'emploi, seraient en mal de reconnaissance professionnelle.

Situation professionnelle des utilisateurs du Passeport Bénévole



L'analyse est basée sur les déclarations volontaires des bénévoles, sachant que le Passeport Bénévole peut être diffusé sans prise de renseignement sur le bénévole demandeur. Il s'agit donc des bénévoles qui ont choisi de remplir une fiche d'informations.

Le Passeport Bénévole est un outil France Bénévolat

octobre 2008

FRANCE BENEVOLAT

127 rue Falguière – Hall B1 – 75015 PARIS - 01 40 61 01 61

www.francebenevolat.org

www.passeport-benevole.org



Le Passeport Bénévole a un an

- En ce qui concerne l'âge des utilisateurs, on constate la répartition suivante :
 - o moins de 25 ans : 13%
 - o de 26 ans à 35 ans : 22%
 - o de 36 ans à 55 ans : 52%
 - o plus de 55 ans : 13%

L'âge moyen est de 40 ans, et la répartition plutôt régulière puisque l'âge médian est 41 ans.

Le Passeport Bénévole est donc un outil égalitaire en termes de CSP, que les bénévoles dans l'emploi utilisent plus que les autres. Il fait néanmoins une percée intéressante chez les bénévoles retraités. Il confirme donc sa vocation à la fois transversale et intergénérationnelle.

•

Le Passeport Bénévole est un livret personnel qui permet à chaque bénévole qui le souhaite de consigner les missions qu'il a réalisé en association, quelle que soit l'association, son domaine d'activité et sa mission. L'association bénéficiaire du travail du bénévole valide chacune de ces missions.

Le Passeport Bénévole propose donc une passerelle entre le bénévolat associatif et la vie professionnelle. Il permet à tout bénévole de valoriser son engagement bénévole dans son parcours professionnel, que ce soit pour confirmer son profil et ses compétences, ou pour évoluer.

De grandes associations comme la Croix-Rouge ou le Secours Catholique ont choisi de le mettre en place pour l'ensemble de leur bénévoles.

En dehors du monde associatif, il est :

- o *reconnu dans le cadre de la VAE par le Ministère de l'Education Nationale, l'AFPA (qui délivre les titres professionnels du Ministère de l'Emploi) et l'ANPE.*
- o *suivi aussi bien par des collectivités territoriales que par de grandes entreprises actives sur le champ de la solidarité.*

•

France Bénévolat est le premier réseau français de mise en relation des associations et des bénévoles. Sa vocation est de développer le bénévolat associatif et de faire progresser la gestion des ressources humaines bénévoles. Pour réaliser ces missions, France Bénévolat s'appuie sur un réseau de 260 points d'accueil et sur son portail www.francebenevolat.org.